

1 . Syndicat

Nom du syndicat CGT FERC Sup Lyon 1
Établissement Lyon 1 Université Claude Bernard
Adresse 7 rue Ada BYRON
Code postal 69622
Ville Villeurbanne Cedex

2. Responsables du syndicat

Secrétaire Pierre POINTET
Trésorier Pierre BENETEAU

3. Comptes financiers

Année 2025
Arrêtés par la commission exécutive
Le 30 mars 2026
Approuvés par l'assemblée générale
Le 30 avril 2026

4. Décharges attribuées par l'établissement

Quotité ETP

Bilan simplifié

du syndicat **CGT FERC Sup Lyon 1**
de **Lyon 1 Université Claude Bernard**
Adresse **7 rue Ada BYRON**
69622 Villeurbanne Cedex

Pour l'année 2025

Approuvé le 30/04/26

par l'assemblée générale

Actif	Année N	Année N-1	Passif	Année N	Année N-1
Actif immobilisé	0,00 €	0,00 €	Fonds syndicaux	4 642,64 €	4 182,83 €
Actif incorporel			Réserves générales	2 901,48 €	3 331,85 €
Actif corporel			Réserves dédiées	500,00 €	
Actif financier			Report à nouveau		
			Résultat de l'exercice	1 241,16 €	850,98 €
			Provisions		
Actif circulant	0,00 €	0,00 €	Dettes	1 711,23 €	929,88 €
Stocks			Fonds dédiés		
Créances			Dettes financières		
			Dettes diverses	1 711,23 €	929,88 €
Disponibilités	6 353,87 €	5 112,71 €	Compte de régularisation		
Compte de régularisation					
Total Actif	6 353,87 €		Total Passif	6 353,87 €	

Édition du 29/04/2026

Compte de résultat simplifié

du syndicat CGT FERC Sup Lyon 1

de Lyon 1 Université Claude Bernard

Adresse 7 rue Ada BYRON

69622

Villeurbanne Cedex

DÉPENSES

I - FONCTIONNEMENT	
Achats matériel	195,48 €
Documentation	- €
Reproduction	- €
Abonnements	197,00 €
Assurance	- €
Total Fonctionnement	392,48 €
II - VIE DÉMOCRATIQUE	
Déplacements	19,00 €
Frais d'Instances syndicales	- €
Frais de mandat syndical	60,00 €
Formation syndicale	848,02 €
Congrès	- €
Convivialité	47,77 €
Solidarité	560,00 €
Divers	- €
Total Vie démocratique	1 534,79 €
III - FRAIS BANCAIRES	
Frais tenue de compte	42,00 €
Relevé de compte	- €
Frais prélèvements	- €
Frais de rejets	- €
Total Frais bancaires	42,00 €

RECETTES

I - RESSOURCES	
Subventions	1 312,50 €
Dons	- €
Remboursements divers	- €
Vente Matériel syndical	- €
Total Ressources	1 312,50 €
II - FNI et COTISATIONS collectés & perçues ⁽¹⁾	
PAC & Reversions national	1 864,95 €
Cotisations manuelles	194,00 €
Cotisations reversées	161,02 €
Total FNI et Cotisations collectées	1 897,93 €
III - COTISATIONS collectés année -1	
Cotisations N-1	- €
Cotisations N-1 reversées	- €
Total Cotisation Année N-1	0,00 €
IV - COTISATIONS REJETÉES	
Cotisations rejetées	- €
Total Cotisations rejetées	0,00 €
Cotisations nettes	1 897,93 €
V - REVENUS FINANCIERS	
Revenus financiers	- €
Total Revenus financiers	0,00 €

TOTAL DÉPENSES

1 969,27 €

TOTAL RECETTES

3 210,43 €

Excédent

1 241,16 €

(1) La ligne **PAC & reversions national** correspond à la part (17%) des cotisations prélevées automatiquement par l'Union nationale (UN) CGT FERC Sup que cette dernière verse au syndicat après avoir fait le reversement aux différentes structures de la CGT.

Les **Cotisations manuelles** sont les cotisations perçues directement par le syndicat et qui donnent lieu aux reversements à l'Union nationale à hauteur de 83 % de leur montant (ligne suivante).

Annexe simplifiée

du syndicat CGT FERC Sup Lyon 1
de Lyon 1 Université Claude Bernard
Adresse 7 rue Ada BYRON
69622 Villeurbanne Cedex

Pour l'année 2025

Approuvée le 30/04/26 par l'assemblée générale

Détail des ressources

Ressources de l'année	
Cotisations reçues ⁽¹⁾	11 164,29 €
Cotisations reversées ⁽²⁾	9 266,36 €
Cotisations nettes ⁽³⁾	1 897,93 €
Autres produits d'activités syndicales	0,00 €
Subventions publiques reçues	1 312,50 €
Contributions de l'entreprise	0,00 €
Produits financiers perçus	0,00 €
Total des ressources	3 210,43 €

(1) Le prélèvement des cotisations est très majoritairement géré par l'Union nationale CGT FERC Sup.

(2) Le reversement aux différentes structures de la CGT est intégralement géré par l'Union nationale CGT FERC Sup.

(3) Ces cotisations nettes sont très majoritairement versées trimestriellement au syndicat par l'Union nationale CGT FERC Sup.

Contributions en nature (personnes mises à disposition en sus du droit syndical et conventionnel de l'entreprise)

Nombre de personnes :

0

Nombre d'heures cumulées :

0

Biens immobiliers :

Néant

Salarié.es employé.es par l'organisation :

Néant

Personnes morales contrôlées (article L2135-2 du code du travail) :

Néant

Contributions publiques de financement avec conditions suspensives ou résolutoires :

Néant

Obligations contractuelles d'actions de solidarité :

Néant

Apports avec droit de reprise :

Néant